Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1897

Artikel: le verteux programme de Davos
Autor: Tille, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025675

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des munitions. La disposition législative [17] qui garantit le droit de posséder une arme *«dans les limites de la loi»* n'implique aucune restriction pour le législateur: rien, si ce n'est les rapports de force au Parlement, n'interdit en l'état au législateur de concrétiser les propositions de l'initiative. Celle-ci ne constitue donc pas un changement de paradigme mais bien un renforcement des objectifs déjà posés par la charte fondamentale.

L'actuelle loi sur les armes [18] soumet déjà l'acquisition d'une arme à une autorisation qui n'est délivrée qu'à certaines conditions. L'initiative prévoit la mise sur pied d'un régime plus restrictif qui imposera à celui qui souhaite détenir une arme d'en justifier le besoin et d'avoir les capacités nécessaires. Comme le relevait le Conseil fédéral dans son message [19] le texte de l'initiative *«laisse au législateur une grande latitude d'interprétation en matière de règlementation de la preuve du besoin de posséder une arme et de la capacité à la manipuler»* (p. 140). L'acceptation de l'initiative promettrait donc une belle bagarre au Parlement, à fleurets mouchetés. Sauf à lire dans le marc de café, personne ne peut prétendre que seuls les licenciés seront admis à détenir une arme au titre de *«tireur sportif»* ou définir ceux qui pourront être considérés comme des collectionneurs. Dans le processus législatif, qui permet de trouver des compromis, une solution acceptable pour les sociétés de tir, très nombreuses en Suisse, serait sans doute trouvée. De quoi rassurer celles et ceux – sans doute décisifs pour le résultat – qui sont en faveur d'une réglementation stricte mais attachés aux «abbayes» vaudoises et autres manifestations liées historiquement aux sociétés de tir.

La modification est plus importante en ce qui concerne l'arme militaire qui ne pourra en principe plus être conservée à domicile hors des périodes de service. Mais, la loi pourra là aussi faire des exceptions. Et il a été largement démontré que les nécessités de la défense nationale n'imposaient pas l'arme à domicile (DP 1893 [20]).

L'initiative sur les armes présente donc certains points communs avec l'initiative de l'UDC sur le renvoi: elle donne une ligne directrice au Parlement mais ne constitue pas un texte directement applicable qui figerait dans le marbre les conditions pour détenir une arme (DP 1891 [21]). Sa concrétisation dépendra largement du contenu des modifications législatives que devront adopter les Chambres en cas de vote positif. Un deuxième round devant le Parlement qui n'ôte rien à l'importance d'un oui le 13 février prochain pour donner la direction à suivre.

Le vertueux programme de Davos

Albert Tille • 24 janvier 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/16480

En 40 ans et parfois aiguillonné par la critique, le «World Economic Forum» a évolué tout en se développant

Dimitri Medvedev, le président russe, ouvre le Forum de Davos devant 1400 chefs d'entreprise, 35 chefs d'Etat et autres ministres clés. Organisateur de la rencontre, le WEF est une entreprise qui ne connaît pas la crise. La recette imaginée il y a quarante ans par Klaus Schwab fait merveille.

Le professeur genevois d'origine allemande lance alors un rendez-vous international mondain à Davos. Les grands patrons peuvent y nouer des contacts d'affaires. S'ils sont de généreux et fidèles contributeurs, ils sont assurés d'obtenir audience auprès des plus hauts dirigeants politiques. En quarante ans, note la *Tribune de Genève* [2] , le WEF est devenu une ONG prospère. Son budget annuel atteint 140 millions de francs. Son site genevois vient de doubler sa surface pour abriter 300 collaborateurs. Des antennes ont été ouvertes à New York et à Pékin.

Le WEF est, bien sûr, au service de ses contributeurs. Considéré comme le cartel des multinationales, il est devenu la bête noire des altermondialistes qui ont créé le Forum social mondial. Ce «Davos alternatif [3] », moins riche et moins médiatisé,

entend lutter contre toutes formes de domination impérialistes et capitalistes.

Autre vision alternative mais essentiellement suisse, *Public Eye* [4] décerne chaque année le prix de la honte aux entreprises les plus irresponsables de la planète. Le palmarès est dévoilé à l'occasion du Forum de Davos. Parmi les nominés figurent sans surprise le groupe BP responsable de la marée noire mexicaine, mais aussi le suisse Axpo pour ses achats d'uranium à une usine de retraitement pourrie de Russie.

La critique des altermondialistes a infléchi le discours affairiste du WEF (DP 1587 [5]). En 2004, Davos s'est interrogé sur la valeur sociale des entreprises face à leur valeur boursière. En 2005, les participants au Forum se sont prononcés à 65% en faveur de la lutte contre la pauvreté. Un bon sentiment qui ne mange pas de pain!

La montée en puissance des dragons asiatiques et la crise financière internationale compliquent la gestion des multinationales. Le WEF s'adapte à ce nouveau défi. Il invite à Davos les responsables des pays émergents. Les pannes économiques mondiales servent désormais de thème récurrent du Forum.

Depuis maintenant six ans, le rapport *Global Risks* [6] décrit les défis qui menacent la planète. A lire cette analyse, on pourrait parfois se croire sur un site alternatif. L'écart grandissant entre pauvres et riches est un risque cardinal. La pénurie d'eau qui génère un milliard de mal nourris en représente un autre. Le rapport du WEF demande la santé pour tous, l'accroissement de l'aide au développement. Tous les risques sont interdépendants. Les défis environnementaux affectent les entreprises. Le désordre financier contamine le commerce, plombe le social et génère les désordres politiques. La gouvernance mondiale est un échec. Les politiques doivent fournir une réponse qui ne peut être que globale. Le FMI, l'OMC le BIT et le programme environnemental du PNUD doivent coopérer étroitement.

Les grandes lignes de ce programme sont vertueuses. Mais que signifie, par exemple, une *«meilleure surveillance du secteur financier»*? On peine à trouver les détails qui pourraient fâcher les bailleurs de fonds du WEF. Pour entretenir sa belle façade, le 41e Forum de Davos pourrait, pourquoi pas, se terminer par un appel à lutter contre l'écart grandissant entre les riches et les pauvres, avec la bénédiction de certains patrons de multinationales où les écarts de salaires vont de 1 à 700.

Une presse qui se vend comme du popcorn

Daniel Schöni Bartoli • 18 janvier 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/16437

L'évolution des médias vers le tout commercial inquiète

Dans un livre à deux voix, les journalistes Richard Aschinger et Christian Campiche [22] présentent une *«enquête au cœur des médias suisses»* dans deux versions différentes: *News Fabrikanten* en allemand et *Info popcorn* [23] en français. La version française propose une approche historique, une enquête et un réquisitoire.

Au cœur de l'ouvrage, un historique de la descente aux enfers de la presse écrite suisse, emportée dans le tourbillon de la concentration économique. On y retrouve le scénario de la fin des quotidiens *La Suisse*, la *Gazette de Lausanne*, le *Journal de Genève*, l'échec du *Nouveau quotidien*, la reprise de plusieurs journaux par le groupe français Hersant, la disparition des journaux régionaux vaudois, mais surtout aussi les conquêtes de Tamedia, d'abord en Suisse alémanique, puis sa victoire sur Edipresse à coups de journal gratuit.

La crise économique ouverte en 2001 constitue aux yeux des auteurs une rupture importante, car les journaux profitent peu de la reprise qui suit et la manne publicitaire maigrit au profit des médias audiovisuels. Quant à la Commission de la communication, elle reste spectatrice de ces évolutions. Et le futur n'est pas plus rassurant: *«Il n'est pas insensé de penser qu'en 2020, la plupart des quotidiens imprimés sur papier*